



GRAND CONSEIL

## **Postulat - 24\_POS\_17 - Nicola Di Giulio et consorts - Pour un futur éthique dans le sport régional.**

Texte déposé :

### **Pour un futur éthique dans le sport régional.**

A la suite d'un événement récent qui a profondément ébranlé notre communauté sportive régionale selon le journal de Morges. Une affaire impliquant un dirigeant de club de sport, qui aurait manqué à ses devoirs éthiques et professionnels, a mis en lumière la nécessité d'un encadrement plus rigoureux de ces figures importantes au sein de nos structures sportives.

Les dirigeants de clubs sportifs jouent un rôle crucial non seulement dans la gestion des clubs, mais aussi dans la mise en place d'un environnement sûr et propice au développement des athlètes.

L'incident en question révélera sans doute des failles dans nos procédures actuelles de sélection et de surveillance, mettant en péril la confiance des familles et des participants envers nos institutions sportives.

En conséquence, je sollicite l'analyse du Conseil d'Etat pour établir des directives claires et des critères stricts pour l'engagement des dirigeants de clubs sportifs dans notre région. Ces mesures pourraient inclure, mais ne se limiteraient pas, aux mesures suivantes :

La mise en place de vérifications approfondies des antécédents pour tous les candidats à des postes de direction dans les clubs sportifs, en mettant l'accent sur leur intégrité morale et leur comportement passé.

L'introduction de formations obligatoires axées sur l'éthique sportive, la protection des mineurs et le leadership responsable pour tous les dirigeants de clubs.

Le développement d'un code de conduite rigoureux pour les dirigeants de clubs, assorti de conséquences claires en cas de manquement.

La création de canaux de signalement accessibles et sécurisés pour les athlètes, les parents et les membres des clubs, afin d'encourager la transparence et la responsabilité.

**Conclusion :**

Le présent postulat invite le Conseil d'Etat, à étudier l'opportunité de prendre des mesures immédiates pour restaurer la confiance en nos institutions sportives et garantir un environnement sûr et éthique pour tous les participants.

Nicola Di Giulio

Député UDC

Lausanne, le 26 mars 2024

Conclusion : Renvoi à une commission sans 20 signatures

Cosignatures :

1. Aliette Rey-Marion (UDC)
2. Anna Perret (VER)
3. Denis Dumartheray (UDC)
4. Elodie Lopez (EP)
5. Fabien Deillon (UDC)
6. José Durussel (UDC)
7. Kilian Duggan (VER)
8. Monique Hofstetter (PLR)
9. Pierre-François Mottier (PLR)
10. Romain Belotti (UDC)
11. Sergei Aschwanden (PLR)
12. Vincent Keller (EP)
13. Yannick Maury (VER)